



Association nationale des retraités fédéraux / National Association of Federal Retirees

MONTRÉAL

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE
L'ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS FÉDÉRAUX
(SECTION MONTRÉAL)**

Tenue le mardi 12 avril 2022 à 10 h 00
Au Le Rizz, 6630, rue Jarry Est, Montréal, Québec

1.- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

(Voir mot d'introduction en annexe IV)

Le président, Daniel Morin, souhaite officiellement la bienvenue aux membres présents et déclare l'assemblée générale annuelle (AGA) ouverte à 10h04.

2.- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Daniel Morin passe en revue les points de l'ordre du jour en s'assurant que tous ont reçu les documents au préalable. Aucun changement n'est proposé.

Proposition :

Brian Naud propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyé par Angela Giacomo.

Proposition adoptée à l'unanimité.

**3.- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DU 14 AVRIL 2021**

Étant donné que toutes les personnes qui ont signifié leur présence à cette assemblée ont reçu une copie du procès-verbal à l'avance, les membres considèrent qu'il n'est pas nécessaire de procéder à sa lecture.

Daniel Morin demande s'il y a des commentaires ou corrections à apporter au procès-verbal de l'AGA 2021. Aucun commentaire ou correction n'est apporté.

Proposition :

Jules Arbour propose l'adoption du procès-verbal de l'AGA 2021, appuyé par Adrienne Landry.

Tous sont en faveur de l'adoption du Procès-verbal de l'AGA 2021.

Proposition adoptée à l'unanimité.

4. PRÉSENTATION DES MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS



Modifications aux
règlements - révisé 2

Daniel Morin explique le processus des modifications aux règlements. Il indique qu'il s'agit des règlements de 2020 jumelés à ceux de 2021 car une partie des modifications ont été adoptées et une autre partie, soit celle concernant les réserves, a été refusée par notre bureau national car ils étaient en processus de révision des noms et des montants des réserves que les sections pouvaient avoir. C'est la raison pour laquelle nous sommes repartis avec les règlements passés afin d'apporter les changements et présenter les nouvelles nomenclatures des réserves. Le président procède donc à la lecture des modifications proposées aux règlements que l'on retrouve au tableau ci-joint ci-dessus.

Madame Anita Miner propose de remplacer, à la partie VIII, point 8.1, le mot en rouge gras « *au besoin* » par le mot « *exceptionnellement* » et elle en explique ses raisons. Daniel Morin fait une mise au point afin de signifier que le comité national de la gouvernance a ajouté la mention « *au besoin* » dans le but de simplifier le processus et permettre des ajustements s'il y a lieu. La proposition de Mme Anita Miner est appuyée par M Philippe Bourghart.

Seuls sept membres appuient la proposition. Celle-ci est donc rejetée par la majorité des membres de l'AGA.

Le président poursuit la lecture et les explications des modifications aux règlements. Au point 8.5 « Quorum », Daniel Morin explique que le quorum était de 50 mais que cela a changé dû à la situation pandémique qui a exigée des ajustements. Madame Anita Miner voudrait proposer de réduire le nombre de membres pour permettre de toujours avoir quorum, c'est-à-dire que le quorum serait fixé au nombre de participants présents. Daniel Morin indique que nous sommes soumis à la Loi canadienne sur les organismes sans but lucratif (OSBL) et qui exige qu'on établisse un nombre précis; c'est pourquoi, la proposition ne peut être pris en compte.

Par la suite, à la question de Micheline Bétournay demandant pourquoi l'annexe D est abrogée, le président explique que dans la nouvelle nomenclature des réserves, il y aura une réserve spéciale pour les excédents d'argent dans les sections. Les sections pourront demander au bureau national de transférer les sommes nécessaires aux sections pour leurs projets. La trésorière, Pierrette Gourde confirme que les sommes sont ventilées et rapatriées dans les autres fonds qu'elle énumérera ultérieurement au point 5.3 de l'ordre du jour, en réponse au questionnement de Micheline Bétournay. Elle ajoute que le bureau national s'assure des suivis des réserves et celles-ci doivent être justifiées.

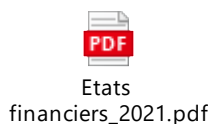
Proposition (Voir annexe II) :

Aline Landry propose l'approbation des modifications aux règlements généraux de la section et elle est appuyée par Brian Nault.

**Le Président procède au vote des membres de l'AGA et la majorité est en faveur de la proposition.
Proposition acceptée par la majorité.**

5. – FINANCES

5.1 *Présentation des états financiers de 2021*



Pierrette Gourde se présente en tant que trésorière depuis un an au sein du conseil d'administration.

Elle précise qu'une copie des états financiers préparés par la firme Paquin & associés, CPA a été transmise par courriel à tous les membres inscrits pour l'AGA. Pierrette Gourde ajoute que les états financiers vérifiés pour l'année 2021 ont été approuvés par le Conseil d'administration de la section lors de sa réunion du 15 mars 2022, tel que prévu dans nos règlements et sont soumis à l'AGA à titre d'information aux membres.

La trésorière mentionne que cette année, nous avons fait une mission de compilation, c'est-à-dire un avis au lecteur, ce qui est moins dispendieux puisque notre bureau national fait déjà la vérification financière et qu'ils sont d'accord avec ce changement. Elle passe en revue les résultats de l'exercice terminé au 31 décembre 2021 et fournit les explications nécessaires. En bref :

- Revenus de 97,564\$
- Charges ou dépenses : 103,863\$ soit un déficit en 2021 de \$6299 versus un excédent de \$24,526 en 2020 dû à la réduction des activités causée par la pandémie.

A la question posée par Micheline Bétournay demandant pourquoi on a mis \$25,000 l'an passé dans les prévisions pour le recrutement et la rétention des membres, la trésorière indique que la phase I a débuté en septembre et nous a coûté \$2,357. La phase II est en cours. Un plan d'action sera fait pour un autre coût de \$2,500. Par la suite, un comité de recrutement analysera les autres actions et événements pour améliorer le recrutement. D'autres sommes seront dégagées c'est la raison pour laquelle nous avons encore un \$20,000 dans la réserve. Pierrette Gourde ajoute qu'elle passera en détail toutes les réserves après la partie « Prévisions budgétaires ».

La trésorière passe en revue le bilan. En bref :

BILAN

- ❖ Actifs nets de 245,477 \$
- ❖ Passif de 16,017\$
- ❖ Actifs nets : actifs non grevés d'affectations de 104,279\$, actifs investis en immobilisation 30,181 et les réserves sont de 95,000\$

5.2 *Prévisions budgétaires 2022*



Pierrette Gourde passe en revue les prévisions budgétaires de 2022 jointes ci-dessus.

En bref :

- Produits anticipés : 104,000\$ dont 92,000\$ pour les cotisations
- Charges totaliseraient 126,000\$

Elle ajoute que ces prévisions ont été présentées et adoptées au Conseil d'administration du 14 décembre 2021, tel que prévu aux règlements et sont soumis à l'AGA à titre d'information des membres seulement.

5.3 Explication des changements aux réserves

La trésorière indique qu'il y a 7 nouvelles réserves qu'elle passe en revue une par une et en explique les détails et la répartition budgétaire. Elle décrit en quoi consiste chacune des réserves, les initiatives prévues et les échéanciers étalés sur 3 à 5 ans :

- 1) ***Défense des intérêts – 10,000\$***
- 2) ***Équipement informatique, réseau, équipement de bureau – 25,000\$***
- 3) ***Formation, planification de la relève – 15,000\$***
- 4) ***Amélioration des installations de location – 5,000\$***
- 5) ***Événements spéciaux – 10,000\$***
- 6) ***Recrutement/communications – 20,000\$***
- 7) ***Responsabilité en matière de RH – 10,000\$***

Pour un total de 95,000\$

Pierrette Gourde ajoute que les réserves de 95,000 ont été approuvées par le Conseil d'administration de la section lors de sa réunion du 15 mars 2022, tel que prévu dans nos règlements et sont soumis à l'AGA à titre d'information aux membres. Le fichier détaillé expliquant l'utilisation des réserves se trouvent en annexe.

Une des participantes, Mme Aline Landry, remercie la trésorière pour sa présentation et indique que c'est un beau travail. Tous les membres sont d'accord et applaudissent l'excellent travail de Pierrette Gourde.

5.4 Nomination de l'expert-comptable pour l'année 2022 (Voir annexe I)

Pierrette Gourde indique que le conseil d'administration recommande de nommer la firme Paquin & associés Inc., à titre d'expert-comptable pour un avis au lecteur, c'est-à-dire un rapport de mission de compilation et États financiers pour l'année 2022. Le coût serait le même que l'an passé avec un 5% de plus, soit 945\$ plus taxes. La trésorière indique qu'une soumission avait aussi été faite l'année dernière auprès d'une autre firme comptable dont les coûts s'élevaient à 1,400\$ ce qui fait que nous sommes gagnants avec la recommandation de poursuivre avec la firme Paquin & associés Inc.

L'adoption de la recommandation est proposée par Aline Landry pour la reconduction de la firme Paquin & associés Inc. et elle est appuyée par Claude Asselin.

**Le Président procède au vote des membres de l'AGA et tous sont en faveur de la proposition.
Proposition adoptée à l'unanimité.**

6. MOT DE LA PRÉSIDENCE (Voir annexe IV)

Daniel Morin indique que cette année, ce fut plus difficile d'écrire le mot du président pour trois raisons dont, entre autres, la pandémie qui a freiné nos ardeurs, le projet Rayonnement 338 et il annonce aussi que c'est sa dernière présidence. Cependant, il mentionne qu'il demeurera attaché à la section de Montréal même s'il changera de région et ce, pour une durée d'un an afin d'appuyer le nouveau président. Selon nos procédures, il ajoute que le nouveau comité exécutif sera nommé après la présente réunion.

Daniel Morin mentionne la grande perte d'un de nos administrateurs, Hélian Lizotte et il résume l'implication de ce dernier au sein de l'association depuis plusieurs années. Pour ceux qui veulent l'honorer, ils peuvent faire un don à la Maison des jeunes de Deux-Montagnes. Les informations à cet effet se retrouvent sur notre site Web de la section Montréal. La version intégrale du Mot du président se retrouve en annexe VI. Par la suite, il fait la lecture d'un mot de notre président national, Jean-Guy Soulière, qui est retenu à Ottawa pour un conseil d'administration. Il ajoute que c'est aussi la raison de l'absence de Jacques Lambert, un de nos deux directeurs de district et membres de notre section.

Pour conclure, Daniel Morin fait un rappel sur nos conférences à venir et invite les participants à surveiller leurs courriels.

Les participants applaudissent Daniel Morin pour son travail en tant que président.

7. ÉLECTIONS (Voir annexe III)

7.1 Élection d'un président des élections

Daniel Morin explique la procédure utilisée et qu'il agira comme président d'élections.

7.2 Six postes au conseil d'administration pour une période de deux ans

Il y a six postes à pourvoir à ce moment-ci et Daniel Morin explique qu'il procédera selon trois étapes.

Tout d'abord, il nomme les personnes en élections soit :

- BOURGHART, Philippe
- De VARENNES, Camille
- GIACOMO, Angela
- POTVIN, Mireille
- GRÉGOIRE, Lionel

- RACINE, Michel

- 1- Pour Philippe Bourghart, le président explique que puisque le conseil d'administration a accepté sa candidature selon nos règlements, les participants n'ont qu'à donner leur approbation. **Les participants approuvent.**
- 2- Pour Mme Giacomo, Mme Potvin et M. de Varennes, ce sont des membres actuels au conseil d'administration dont le mandat venait à échéance et le président demande que ces personnes soient reconduites pour une période de deux ans selon nos règlements. **Les participants approuvent.**
- 3- Quant à messieurs Grégoire et Racine, ce sont des personnes qui ont démontré leur intérêt à siéger et ont soumis leur candidature dans la période établie. M. Racine est présent et M. Grégoire a été joint par téléphone puisqu'il ne pouvait pas être présent pour une raison justifiée. Il s'agit de nominations pour une période de deux ans selon nos règlements. **Ils sont élus par acclamation.**

Étant donné le décès d'Hélian Lizotte, il y a une ouverture au conseil d'administration et nous avons déjà des noms de personnes intéressées. Le nouveau conseil d'administration va mandater le comité des candidatures pour rencontrer et expliquer les implications et par la suite, choisiront une personne pour remplacer M. Lizotte dont le mandat se terminait en 2023.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS :

Une période de questions est ouverte.

A la question de Liliane Parr, Daniel Morin explique les façons pour les sections, d'obtenir de l'argent. Il mentionne qu'il y a la portion des cotisations qui nous est versée quatre fois par année. Pour obtenir des sommes supplémentaires, les sections doivent soumettre des projets qui seront étudiés par le national.

Anita Miner demande si l'association a souscrit à une assurance responsabilité puisque l'association est soumise à une charte. Le président confirme que nous avons une assurance dont le coût est de 2176\$ et le bureau national couvre également les sections par une autre assurance. Pierrette Gourde indique que notre assurance couvre une partie en assurance responsabilité et l'autre partie pour la protection des membres, bénévoles et employés.

Monique Marulo fait part de ses remerciements pour tout ce qui a été accompli et indique qu'elle est très fière de notre président. Les membres de l'assemblée générale annuelle applaudissent.

Camille de Varennes, vice-président du conseil d'administration, en profite pour transmettre en son nom personnel et celui de tous les membres du CA ses sincères remerciements pour toutes ces années d'investissement en tant que président de la section Montréal.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 11h12, Angela Giacomo propose la levée de l'assemblée générale annuelle 2022 et elle est appuyée par Pierre Bilodeau. **Adoptée à l'unanimité.**

Daniel Morin
Président

Camille de Varennes
Vice-président du Conseil

France Ouimet
Adjointe administrative

APPROUVÉ

ANNEXE I



Association nationale des retraités fédéraux National Association of Federal Retirees

MONTREAL

RÉSOLUTION – AGA 12 avril 2022 - Embauche d'une firme comptable -

Il est résolu de retenir les services, pour l'élaboration d'un rapport de mission de compilation et États financiers pour l'année 2022, de la firme comptable « *Paquin & Associés Inc.* », située au 1600 boul. Henri-Bourassa Ouest, bureau 405, Montréal, (Québec) H3M 3E2, à titre d'auditeur indépendant.

Adoption de la recommandation proposée par Mme Aline Landry et il est appuyé par M. Claude Asselin.
Adoptée à l'unanimité.

Fait pour valoir ce que de droits, à Montréal, ce douzième jour d'avril 2022.

Daniel Morin

Daniel Morin
Président du Conseil

ANNEXE II



Association nationale des retraités fédéraux National Association of Federal Retirees

MONTRÉAL

RÉSOLUTION – AGA 12 avril 2022 – MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Il est résolu d'approuver les modifications aux règlements généraux de la section de Montréal telles qu'elles ont été présentées.

Proposé par : Mme Aline Landry

Appuyé par : M. Brian Naud

Adoptée par la majorité.

Fait pour valoir ce que de droits, à Montréal, ce douzième jour d'avril 2022.

Daniel Morin

Daniel Morin
Président du Conseil

ANNEXE III



Association nationale
des retraités fédéraux

National Association
of Federal Retirees

MONTRÉAL

RÉSOLUTION – AGA 12 avril 2022

Renouvellement de mandats de trois membres du conseil d'administration, approbation d'un candidat et nomination de deux nouveaux membres

Il est résolu de renouveler les mandats des 3 membres actuels du Conseil d'administration, d'approuver la nomination par le conseil d'administration d'un candidat et la nomination de deux nouvelles candidatures et ce, pour une période de deux ans des 6 membres suivants :

- BOURGHART, Philippe
- De VARENNES, Camille
- GIACOMO, Angela
- POTVIN, Mireille
- GRÉGOIRE, Lionel
- RACINE, Michel

Toutes ces personnes sont élues par acclamation.

Fait pour valoir ce que de droits, à Montréal, ce douzième jour d'avril 2022.

Daniel Morin

Daniel Morin
Président du Conseil

ANNEXE IV



Association nationale
des retraités fédéraux National Association
of Federal Retirees

MONTRÉAL

MOT D'INTRODUCTION DU PRÉSIDENT **(Version intégrale)**

Bonjour tout le monde et bienvenue à votre assemblée générale annuelle. Ceux et celles qui sont habitués à cette réunion annuelle vont très certainement constater que le nombre de participants a diminué avec nos assemblées annuelles en présentiel. En fait, nous avons environ le même nombre qu'en virtuel. Quand même, cela fait du bien de se voir autrement que par Zoom.

Comme je suis curieux, j'aimerais faire un petit sondage non scientifique et très vite fait. Parmi vous, en levant la main, qui a assisté au dîner de Noël en décembre dernier ?

Merci.

Pendant le dîner, nous procéderons au tirage des prix de présences.

En terminant, pourquoi je porte cet autocollant de l'union des écrivaines et des écrivains québécois ? Tout simplement en support à cette organisation, mais aussi à un de leur membre Mario Scott qui est non seulement membre de notre section, mais aussi responsable de notre page Facebook. L'organisme milite pour une réforme des lois sur le statut de l'artiste pour les inclure À *PART ENTIÈRE* et par le fait même, apporter les rectificatifs indispensables en rendant obligatoire la négociation d'ententes collectives.

Bon, assez d'introduction et passons à l'ouverture officielle de l'assemblée générale annuelle de la section de Montréal à 10 h 04

MOT DU PRÉSIDENT **(Version intégrale)**

C'est avec émotion et pas mal de difficultés que j'ai écrit ce mot du président cette année.
Pour trois raisons principales.

1. La première c'est la pandémie. Non seulement elle nous a pris des membres, mais elle a aussi freiné nos efforts à travailler au recrutement ainsi qu'à la défense des intérêts. Le projet R 338 dont je vous ai parlé lors des assemblées passées et qui consiste en la rencontre des députés fédéraux de nos 43 circonscriptions fédérales a été mis sur pause par cette pandémie, mais aussi les élections fédérales. J'aime préciser que 43 circonscriptions c'est plus de 10 % de toutes les circonscriptions au pays.

2. La deuxième raison est la fin de mon mandat au sein de la section de Montréal et par le fait même la fin de ma présidence après huit ans. Ma femme et moi partons de Sainte-Thérèse pour aller à Granby qui fait partie de la section Haute-Yamaska. Je promets ma collaboration entière au prochain conseil d'administration et surtout à la personne qui me remplacera à la présidence. Petite parenthèse ici pour dire que ce nouveau conseil y compris le comité exécutif vous sera présenté au dîner plus tard, fermeture de la parenthèse. Pour ce faire, et ce pour une période d'un an au moins je demeurerai attaché à la section de Montréal et le conseil d'administration pourra me consulter selon les besoins.
3. La troisième raison, plusieurs d'entre vous ont appris le décès de notre confrère au conseil M. Hélian Lizotte. Non seulement était-il membre du conseil, mais il était aussi président du comité des communications. De plus, Hélian fut notre président national de juin 2010 à juin 2013 et par la suite est revenu au conseil d'administration de notre section. C'est une grande perte et ceux et celles qui veulent l'honorer peuvent le faire par un don à la Maison des jeunes de Deux-Montagnes qui lui tenait à cœur. Notre site web vous fournira la façon de faire.

À ce moment, j'aimerais vous lire un mot de notre président national, Jean-Guy Soulière, qui est retenu à Ottawa pour le début d'un conseil d'administration aujourd'hui. C'est aussi la raison de l'absence de Jacques Lambert, un de nos deux directeurs de district et membre de notre section.

Une dernière chose en conclusion, je vous annonce notre conférence sur Zoom portant sur l'assurance voyage — MÉDOC le 17 mai prochain et deux autres en juin (on ne sait pas encore si en personne ou Zoom) : Le mercredi 1^{er} juin — vos finances en toute sécurité à 13 h 30 et le mercredi 8 juin — pratiques commerciales illégales, comment les reconnaître à 13 h 30.

Alors voilà, je vous souhaite un conseil d'administration à la mesure de vos attentes.